

La gouvernamentalité économique au Maroc : une revue historique et analytique complète.

The economic governmentality in Morocco: a comprehensive historical and analytical review.

– **AUTEUR 1** : CHEKKEL Mohamed,

(1): Doctorant en économie, société et développement. Laboratoire de recherche : Régulations Economiques et Intelligence Stratégique (REIS). Université Hassan II, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Mohammadia. Maroc



Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : CHEKKEL .M (2024) « La gouvernamentalité économique au Maroc : une revue historique et analytique complète.»,

IJAME : Volume 02, N° 08 | Pp: 221 – 254.

Date de soumission : Mai 2024

Date de publication : Juin 2024



DOI : 10.5281/zenodo.12527865

Copyright © 2024 – IJAME

Résumé :

Cet article examine l'évolution de la gouvernamentalité économique au Maroc depuis son indépendance en 1956, en se penchant sur les procédures et techniques du gouvernement dans les domaines de l'économie et du développement. Il analyse les pratiques économiques telles que les politiques économiques, les stratégies de développement et les réformes majeures mises en œuvre au fil des décennies.

L'article est divisé en deux parties. La première partie explore les fondements théoriques de la gouvernamentalité économique selon Michel Foucault, en étudiant comment l'intervention de l'État influence les comportements économiques. La deuxième partie se concentre sur l'évolution des transformations de la gouvernamentalité économique au Maroc, en identifiant les principales étapes de développement et les changements structurels. Elle analyse les différentes pratiques économiques du gouvernement, oscillant entre planification centralisée, ouverture et libéralisation, et planification néolibérale décentralisée.

L'objectif de l'article est d'identifier l'historicité de ces transformations et d'en tirer les enseignements nécessaires pour l'avenir du Maroc, offrant ainsi une perspective sur les futures orientations de la gouvernamentalité économique dans un contexte incertain.

MOTS-CLÉS : Gouvernamentalité économique, planification économique, libéralisation, développement humain durable, politique économique.

Abstract :

This article examines the evolution of economic governmentality in Morocco since its independence in 1956, focusing on governmental procedures and techniques in the fields of economy and development. It analyzes economic practices such as economic policies, development strategies, and major reforms implemented over the decades.

The article is divided into two parts. The first part explores the theoretical foundations of economic governmentality according to Michel Foucault, studying how state intervention influences economic behaviors. The second part focuses on the evolution of economic governmentality transformations in Morocco, identifying the main stages of development and structural changes. It analyzes the various governmental economic practices, oscillating between centralized planning, openness and liberalization, and decentralized neoliberal planning.

The objective of the article is to identify the historicity of these transformations and to draw the necessary lessons for the future of Morocco, thus offering a perspective on the future orientations of economic governmentality in an uncertain context.

KEYWORDS: Economic governmentality, economic planning, liberalization, sustainable human development, economic policy.

1 INTRODUCTION

Depuis son indépendance en 1956, l'histoire économique du Maroc est marquée par une série de transformations profondes qui témoignent de sa quête de modernisation et d'adaptation. Cette évolution est encadrée par le concept de gouvernamentalité économique, qui offre une perspective unique pour analyser les politiques et stratégies adoptées par le pays. Loin de se limiter aux indicateurs de croissance, la gouvernamentalité économique examine également la manière dont ces politiques transforment la structure sociale et économique du Maroc, influençant le quotidien de ses habitants et ses interactions sur la scène internationale.

Cet article se compose de deux parties principales. La première partie est réservée à l'analyse des fondements théoriques de la gouvernamentalité économique en tant que concept et méthode d'analyse, telle que théorisée par Michel Foucault. Cette partie explore la manière dont la gouvernamentalité économique permet de comprendre les relations entre l'État et l'économie, en mettant en lumière les différentes formes d'intervention étatique et leur impact sur les pratiques économiques.

La deuxième partie de l'article est dédiée à l'analyse de la gouvernamentalité économique au Maroc à travers trois périodes distinctes. À partir d'une analyse documentaire approfondie, cette partie met en lumière les principales politiques, stratégies de développement économique et réformes qui ont marqué chaque période de l'histoire du Maroc.

La première période (1956-1982) est caractérisée par une planification économique rigoureuse et la nationalisation des secteurs clés sous les règnes des Rois Mohammed V et Hassan II, centrée sur la consolidation de l'indépendance économique et la modernisation des infrastructures nationales. La deuxième période (1983-2000) se concentre sur l'ère de la libéralisation et des ajustements structurels, marquée par des réformes économiques radicales, telles que la privatisation et l'ouverture accrue aux investissements étrangers, dictées par les institutions internationales. Enfin, la troisième période (2000-présent) aborde la modernisation et le développement durable, où le Maroc adopte une planification néolibérale visant à diversifier l'économie, promouvoir la durabilité et réduire les disparités sociales.

À travers l'analyse des phases de gouvernamentalité économique, cet article vise à identifier et analyser les défis et opportunités pour l'avenir du Maroc. En constante évolution pour répondre aux impératifs de chaque période, la gouvernamentalité économique façonne la manière dont le pays s'engage dans le développement, l'intégration économique mondiale, et la quête d'une

croissance inclusive. Cette exploration permet de mettre en lumière les réussites, les échecs et les leçons apprises, offrant ainsi une perspective sur les orientations futures possibles pour la gouvernamentalité économique du Maroc dans un monde confronté à des défis globaux tels que la mondialisation économique, les inégalités sociales croissantes et la nécessité de promouvoir un développement durable.

2 FONDEMENTS THEORIQUES DE LA GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE : ETAT ET ECONOMIE, QUELLE « GOUVERNEMENTALITE » ?

La notion de "gouvernamentalité économique" est essentielle pour analyser les relations entre l'État et l'économie. Cette approche, qui allie concept et méthode, offre un cadre d'analyse pour comprendre comment les politiques et les acteurs étatiques influencent et orientent l'activité économique. Dans cette partie, nous explorerons la relation complexe entre l'État et l'économie, en étudiant diverses formes d'intervention étatique, allant de la protection économique à la planification stratégique.

L'une des facettes clés de cette gouvernamentalité économique est l'approche ordolibérale, qui se concentre sur l'importance de la politique du cadre et de l'État de droit économique. Cette perspective souligne la nécessité d'un cadre réglementaire solide qui garantit la concurrence et l'efficacité du marché tout en préservant des principes d'équité et de justice sociale.

En outre, cette partie met en lumière les différentes formes de gouvernamentalité économique qui ont évolué au fil du temps, reflétant les changements dans les idéologies politiques, les contextes économiques et les structures sociales. Cette exploration approfondie de la gouvernamentalité économique vise à éclaircir les mécanismes sous-jacents de la gestion économique et à offrir des perspectives sur les différents modèles de gouvernamentalité qui influencent l'évolution des économies contemporaines.

2.1 « GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE » : UN CONCEPT ET UNE METHODE

Le concept de "gouvernamentalité économique" offre un cadre pour analyser la gestion de l'économie. Au-delà de la régulation économique, la gouvernamentalité économique implique une compréhension de l'intervention de l'État et de sa capacité à orienter les pratiques économiques pour atteindre des objectifs spécifiques.

2.1.1 LA GOUVERNEMENTALITE : LE CONCEPT SELON MICHEL FOUCAULT

Michel Foucault a introduit le concept de "gouvernementalité" pour décrire comment les sociétés modernes exercent le pouvoir et le contrôle sur les individus. La gouvernementalité englobe la manière dont les structures de pouvoir et les institutions influencent la conduite des individus et la gestion des populations¹. Bien que Foucault se soit principalement concentré sur des contextes politiques et sociaux spécifiques, son concept peut également être appliqué à l'économie.

Un concept clé pour l'analyse du pouvoir

La gouvernementalité est un concept central chez Michel Foucault, influençant profondément la pensée contemporaine sur le pouvoir. Contrairement à la vision traditionnelle du pouvoir comme entité centralisée, Foucault le voit comme une réalité diffuse dans toutes les relations sociales. Chaque interaction, qu'elle soit politique, économique ou personnelle, peut être analysée en termes de pouvoir, montrant ainsi son omniprésence et son rôle structurant.

Foucault introduit la gouvernementalité pour décrire les techniques et stratégies par lesquelles le pouvoir dirige la conduite des individus. Cette méthode analytique permet d'examiner les différentes formes de pouvoir dans la société. Foucault applique cette analyse à l'histoire de la folie, de la sexualité, de la médecine et du libéralisme, cherchant à comprendre les rationalités qui sous-tendent les comportements des gouvernés.

Il explore comment les techniques de pouvoir sont utilisées par l'État pour gérer les populations, notamment à travers des stratégies disciplinaires dans les prisons et les hôpitaux, ainsi que dans les pratiques économiques et les politiques publiques². Les concepts de bio-pouvoir et de biopolitique décrivent comment les gouvernements régulent les aspects existentiels des populations, y compris la gestion économique et la régulation du marché du travail.

¹ Foucault a eu un rôle majeur dans le déplacement des théorisations de l'État en s'écartant des débats sur sa nature et sa légitimité et en privilégiant la réflexion sur ses pratiques. Ce qu'il nomme la gouvernementalité est un mode spécifique d'exercice du pouvoir. Il montre les effets propres aux instruments, indépendamment des intentions initiales, mais aussi les rapports politiques qu'ils induisent. Pour Michel Foucault, s'attacher à l'étude de la gouvernementalité c'est se donner les moyens de mieux comprendre les modalités par lesquelles l'action publique s'efforce d'orienter les relations entre la société politique (via l'exécutif administratif) et la société civile (via ses sujets administrés), mais aussi entre les sujets eux-mêmes. La question centrale n'est pas pour lui la nature démocratique ou autoritaire de l'État. Elle ne porte pas non plus sur l'essence de l'État ou sur son idéologie, facteurs qui lui donneraient, ou non, sa légitimité. Il inverse le regard et considère que la question centrale est celle de l'étatisation de la société, c'est-à-dire le développement d'un ensemble de dispositifs concrets, de pratiques par lesquels s'exerce matériellement le pouvoir.

² Michel, Foucault. *Surveiller et punir*. Gallimard, 1993

Foucault analyse comment les institutions gouvernementales façonnent la subjectivité des individus, influençant également les comportements économiques. La gouvernementalité se concentre sur les pratiques concrètes et les dispositifs de pouvoir, comme les normes sociales, les règles, les incitations et les technologies.

La gouvernementalité peut ainsi éclairer comment les gouvernements régulent l'économie, gèrent les crises financières et influencent les comportements des acteurs économiques. Bien que Foucault n'ait pas directement abordé l'économie, son concept permet de comprendre la relation entre les structures de pouvoir, les institutions gouvernementales et la régulation des activités économiques.

Une rationalité gouvernementale et des techniques de gouvernement

La rationalité gouvernementale et les techniques du gouvernement sont des concepts clés dans la pensée de Michel Foucault pour comprendre comment le pouvoir opère dans la société moderne. La gouvernementalité varie selon les époques et contextes, évoluant du modèle souverain (pouvoir centralisé) au modèle libéral (pouvoir décentralisé)³.

La rationalité gouvernementale désigne la logique et les pensées qui sous-tendent les pratiques de gouvernement, incluant objectifs, méthodes, principes et valeurs des gouvernants à différents niveaux. Elle vise à maximiser le bien-être collectif ou atteindre des objectifs spécifiques comme la sécurité, la prospérité économique ou la santé publique. Elle implique une gestion des ressources, calculant coûts et bénéfices des politiques publiques, et adopte une approche pragmatique face aux défis sociaux et économiques. Foucault souligne le rôle de la connaissance et des expertises dans la gouvernementalité. Les savoirs scientifiques, médicaux, économiques, etc., légitiment les pratiques de gouvernement. Les experts jouent un rôle clé dans la gestion des populations.

Foucault s'intéresse également aux techniques spécifiques du pouvoir : surveillance, régulation, normalisation, classification, discipline, etc. Ces techniques façonnent les comportements des individus selon les normes sociales⁴. La gouvernementalité permet d'explorer comment le

³ Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France (1977-78), Paris : Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004

⁴ Hortonéda, Jeanine. « Sécurité, territoire, population et Naissance de la biopolitique de Michel Foucault Contrechamp », *Empan*, vol. 59, no. 3, 2005, pp. 61-70.

pouvoir influence les individus et les sociétés à travers divers mécanismes et pratiques, modelant comportements, identités et modes de vie.

2.1.2 LA GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE : LA METHODE

Le concept de gouvernementalité économique a été détaillé dans le cours de Michel Foucault intitulé "Naissance de la biopolitique." Foucault a analysé les transformations des formes de gouvernementalité dans le contexte du libéralisme économique⁵.

Une grille d'analyse de l'intervention étatique dans l'économie

La gouvernementalité économique constitue une grille d'analyse pour comprendre comment l'intervention de l'État façonne l'économie. Elle permet de déchiffrer les stratégies et techniques par lesquelles l'État organise et gère l'économie. Cela inclut l'analyse des politiques publiques et des structures de pouvoir dans les institutions, les marchés et la société civile⁶. La gouvernementalité économique examine également comment les institutions définissent le cadre de l'activité économique et comment l'État utilise divers outils pour répondre aux crises économiques. Elle n'est pas limitée aux politiques gouvernementales, mais s'étend aux mécanismes de contrôle et d'incitation au sein du secteur privé. La gouvernementalité économique offre un cadre essentiel pour analyser et comprendre les interventions de l'État dans l'économie.

La gouvernementalité économique examine les politiques publiques, la fiscalité, la dépense publique, la réglementation du marché et leur impact sur l'économie. Elle étudie également comment les institutions façonnent les pratiques économiques, incluant les lois, les normes et les règlements. Enfin, elle analyse comment l'État répond aux crises économiques avec des outils comme la politique monétaire et la politique fiscale.

La méthode d'analyse

La gouvernementalité économique repose sur l'idée que les activités économiques sont régies par des pratiques de régulation et d'intervention étatique. Elle considère l'ensemble du système économique comme un objet d'analyse. La gouvernementalité économique utilise une méthodologie particulière pour examiner les pratiques gouvernementales et les discours régulant l'économie. Cela inclut l'analyse des lois, des politiques publiques, des institutions, des

⁵ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France (1978-79), Paris : Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004.

⁶ Ibid

discours politiques et des expertises techniques. La gouvernamentalité économique reconnaît que l'économie est liée à d'autres sphères de la vie sociale, telles que le politique, le culturel et le social. Elle explore comment l'État intervient dans l'économie tout en répondant à d'autres impératifs sociaux et politiques. L'analyse foucauldienne invite à considérer l'économie et la gouvernamentalité économique comme des éléments interconnectés d'un système plus vaste.

En considérant la gouvernamentalité économique en tant que concept et méthode, il devient évident que l'approche foucauldienne offre une perspective éclairante pour comprendre le fonctionnement du pouvoir dans la société moderne. En mettant l'accent sur la gouvernamentalité, Foucault élargit notre compréhension du pouvoir au-delà des structures étatiques traditionnelles, embrassant une vision plus diffuse et omniprésente.

La gouvernamentalité économique, en particulier, souligne comment le pouvoir s'exerce dans le domaine économique à travers une rationalité spécifique qui guide les actions des gouvernants. Cette approche considère l'économie comme un terrain où se déploient des techniques concrètes de gouvernement visant à influencer les comportements, à optimiser le bien-être collectif et à réaliser des objectifs spécifiques.

2.2 ÉTAT ET ECONOMIE : QUELLE GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE ?

Dans ce paragraphe, nous explorons la gouvernamentalité économique au sein de différents ordres économiques. Nous examinons les différentes approches gouvernementales de l'économie et leur impact sur la gestion des activités économiques, en mettant en contraste l'économie du marché et la gouvernamentalité économique libérale avec d'autres modèles tels que l'économie planifiée, l'économie dirigée, l'économie interventionniste keynésienne, et l'économie d'assistance. L'objectif est de comprendre comment ces modèles influencent la dynamique économique et institutionnelle.

2.2.1 LA GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE LIBERALE CLASSIQUE : LE LAISSER-FAIRE

La gouvernamentalité économique libérale classique est caractérisée par plusieurs spécificités qui la distinguent des autres modèles de gouvernamentalité économique.

État minimaliste (frugal) et autorégulation du marché

La gouvernamentalité économique libérale classique se distingue par sa promotion de la libre concurrence et un rôle limité de l'État. Les marchés libres et concurrentiels sont vus comme capables de s'autoréguler, ce qui optimise l'ajustement des activités économiques sans intervention excessive de l'État. La concurrence est considérée comme le moyen le plus efficace pour déterminer les prix et allouer les ressources, stimulant ainsi l'innovation et améliorant la qualité des produits et services. L'État intervient de manière minimale, se concentrant sur la protection des droits et des contrats, tout en évitant des barrières superflues. Les entreprises, entrepreneurs et consommateurs jouissent d'une grande liberté dans leurs décisions économiques, ce qui est crucial pour l'efficacité du marché⁷.

L'État garant de la propriété privée et des droits de propriété

Dans ce cadre, l'État joue un rôle essentiel en tant que garant des droits de propriété privée et de la réglementation minimale, avec un accent particulier sur la promotion de la concurrence. L'État se limite à un rôle de régulateur et de protecteur des droits de propriété, créant un cadre légal stable pour le bon fonctionnement des marchés⁸. La protection des droits de propriété privée favorise l'investissement, la création d'entreprises et l'innovation, offrant aux individus et aux entreprises la certitude que leurs biens et actifs sont protégés contre les saisies arbitraires.

Cependant, cette gouvernamentalité libérale classique n'est pas sans critiques. Certains soulignent les inégalités qu'il peut engendrer, ainsi que son incapacité à résoudre des problèmes sociaux complexes. Néanmoins, l'économie du marché et la gouvernamentalité économique libérale ont été prédominantes dans de nombreuses économies occidentales et ont joué un rôle majeur dans la mondialisation économique.

2.2.2 Autres modèles de gouvernamentalité économique

D'autres modèles de gouvernamentalité économique ont émergé au fil du temps, chacun avec ses propres caractéristiques et objectifs. L'économie planifiée, par exemple, implique une planification centrale de l'économie par l'État, tandis que l'économie dirigée implique une intervention étatique directe dans les décisions économiques des entreprises. L'économie interventionniste keynésienne se caractérise par une régulation économique active de l'État pour

⁷ Cf. le dernier cours de Michel Foucault dans « *Population, sécurité et territoire* » Op.cit.

⁸ Nozick, Robert. "Anarchy, State, and Utopia". Basic Books, 1974.

stimuler la demande et l'emploi en période de récession. Enfin, l'économie d'assistance vise à fournir des filets de sécurité sociale pour les citoyens en difficulté.

La planification et la protection économique : l'État planificateur et protecteur

En opposition à la gouvernamentalité économique libérale, certains modèles impliquent une intervention directe de l'État. Dans une économie planifiée, l'État élabore un plan centralisé pour la production, la distribution et la consommation de biens et de services, visant des objectifs économiques et sociaux spécifiques⁹. L'État fixe souvent les prix des biens et services et contrôle strictement les entreprises, incluant des entreprises publiques produisant des biens essentiels. Des politiques de protection économique, telles que des barrières commerciales, sont mises en place pour défendre les industries nationales contre la concurrence étrangère.

L'État peut accorder des subventions et des avantages fiscaux aux industries nationales pour les aider à rester compétitives sur le marché mondial, comme il peut mettre en place des politiques visant à promouvoir certaines industries stratégiques considérées comme essentielles pour le développement économique du pays.

L'économie du bien-être : L'État providence et l'État social

L'économie du bien-être repose sur des principes keynésiens et des mesures d'assistance sociale, visant à équilibrer la croissance économique avec la protection sociale et la redistribution des richesses.

Inspiré par John Maynard Keynes¹⁰, l'interventionnisme keynésien implique une régulation active de l'État pour stimuler la demande et l'emploi en période de récession. L'État augmente les dépenses publiques pour relancer l'économie, mène des politiques monétaires pour encourager l'emprunt et réglemente le secteur financier pour éviter les crises.

Les modèles d'assistance sociale reposent sur l'intervention de l'État dans la redistribution des richesses et la fourniture de services sociaux. L'État collecte des impôts pour financer des aides sociales, des prestations familiales, des allocations de chômage, des pensions de retraite et des soins de santé universels. Il fournit des services publics essentiels tels que l'éducation, les soins de santé, le logement abordable et les programmes de soutien aux personnes défavorisées et crée un filet de sécurité économique pour protéger contre la pauvreté. La fiscalité progressive

^{9 9} Galbraith, John Kenneth. *"The New Industrial State"*. Princeton University Press, 1967.

¹⁰ John Maynard KEYNES *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936) Livres I, II et III Traduit de l'Anglais par Jean- de Largentaye (1942) Paris : Éditions Payot, 1942.

finance souvent ces programmes, et des régulations du marché du travail protègent les droits des travailleurs et garantissent des conditions de travail équitables¹¹.

Ces modèles contrastent avec la gouvernamentalité économique libérale en mettant l'accent sur l'intervention de l'État pour atteindre des objectifs économiques et sociaux spécifiques, plutôt que de s'en remettre principalement aux mécanismes du marché et à la libre concurrence.

Ces modèles ont été mis en œuvre dans différentes sociétés à divers moments de l'histoire, et chacun présente ses avantages et inconvénients. Ils reflètent des conceptions variées de la gouvernamentalité économique et des rôles de l'État dans la gestion de l'économie. Certains ont été critiqués pour leur inefficacité ou pour avoir conduit à des distorsions économiques, tandis que d'autres ont été applaudis pour leur capacité à atténuer les inégalités et à répondre aux besoins sociaux.

En fin de compte, la question de savoir quelle gouvernamentalité économique est la meilleure dépend en grande partie du contexte politique, économique et social spécifique de chaque société et de ses objectifs à long terme. L'analyse de ces différents modèles nous permet de mieux comprendre comment l'économie est façonné par les choix en matière de gouvernamentalité économique et comment cela influence la dynamique de ces sociétés.

2.3 GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE ORDOLIBERALE : ESQUISSE D'UNE GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE ADAPTEE A L'ORDRE ECONOMIQUE

Le concept de gouvernamentalité économique ordolibérale a émergé comme une réponse critique aux différentes gouvernamentalités économiques, notamment la gouvernamentalité libérale classique du laisser-faire, la protection économique, la planification économique et l'interventionnisme keynésien. L'école de Fribourg, représentée par des penseurs tels que Walter Eucken et Wilhelm Röpke, a développé une vision spécifique de la gouvernamentalité économique qui repose sur la politique du cadre, l'État de droit économique et l'économie sociale du marché¹². Dans ce paragraphe, nous explorerons les principaux éléments de cette gouvernamentalité économique ordolibérale et comment elle s'adapte à l'ordre économique.

¹¹ Esping-Andersen, Gøsta. *"The Three Worlds of Welfare Capitalism"*. Princeton University Press, 1990

¹² [Raphaël Fevre](#). *L'ordolibéralisme (1932-1950) : une économie politique du pouvoir*. Thèse soutenue le 17-10-2017 à [Paris 1](#) en cotutelle avec [l'Université de Lausanne](#), dans le cadre de [École doctorale d'Économie \(Paris\)](#).

2.3.1 LA CRITIQUE DES AUTRES GOUVERNEMENTALITES ECONOMIQUES

L'école ordolibérale de Fribourg¹³ a été profondément critique à l'égard des autres formes de gouvernamentalités économiques. Elle a remis en question la gouvernamentalité économique libérale classique en soulignant les limites de la libre concurrence sans régulation et les risques de monopoles et d'inégalités. De plus, elle a critiqué la planification et la protection économiques en mettant en avant les distorsions qu'elles créaient sur les marchés nationaux et internationaux, ainsi que leur inefficacité à long terme.

Critique de la gouvernamentalité libérale classique

L'école ordolibérale a exprimé des préoccupations majeures concernant la gouvernamentalité économique libérale classique. Les ordolibéraux ont critiqué l'idée selon laquelle la libre concurrence, sans régulation, pouvait garantir un fonctionnement optimal de l'économie. Ils ont observé que cela pouvait mener à des monopoles et des inégalités. Ils ont souligné que la libre concurrence ne pouvait fonctionner efficacement que si les règles du jeu étaient claires et équitables, nécessitant un cadre juridique robuste. Contrairement à une vision libérale classique où l'État avait un rôle limité, les ordolibéraux ont plaidé pour un État fort comme gardien de l'ordre économique, surveillant et régulant les marchés pour éviter les défaillances et promouvoir la concurrence loyale. Cette critique a contribué à façonner la pensée économique en Europe, combinant concurrence et régulation étatique pour garantir des marchés équitables et stables¹⁴.

Critique de l'État protecteur, planificateur, interventionniste et social

Les ordolibéraux ont critiqué l'économie planifiée et l'interventionnisme keynésien pour leurs effets négatifs. Concernant l'économie planifiée, ils dénonçaient la centralisation excessive du

¹³ L'École ordolibérale de Fribourg, également connue sous le nom d'École de Fribourg, a joué un rôle central dans le développement de la pensée ordolibérale. Cette école de pensée économique a émergé en Allemagne dans les années 1930 par un groupe d'économistes et de juristes à l'Université de Fribourg, en Allemagne. Le contexte de l'époque était marqué par la montée du nazisme, la crise économique mondiale et les échecs du capitalisme de laissez-faire. Walter Eucken est souvent considéré comme le père de l'ordolibéralisme, ses travaux ont posé les fondements de cette école de pensée. Franz Böhm et Hans Grossmann-Doerth, deux juristes, ont également joué un rôle important dans le développement de la théorie ordolibérale. Cette école a eu une influence significative sur la politique économique de l'Allemagne d'après-guerre, en particulier dans la formation du modèle économique connu sous le nom de « économie sociale de marché ». L'École de Fribourg préconisait un rôle actif de l'État pour garantir le fonctionnement efficace des marchés, en opposition au laissez-faire du libéralisme classique. Elle mettait l'accent sur l'importance de l'État de droit, de la politique de concurrence et de la stabilité monétaire. L'ordolibéralisme reconnaît la nécessité de mesures sociales pour compenser les inégalités et les déséquilibres sociaux générés par le marché.

¹⁴ Commun, Patricia. "Walter Eucken et les fondements de l'ordre économique". *Walter Eucken, entre économie et politique*. By Commun. Lyon : ENS Éditions, 2019. (pp. 11-33).

pouvoir économique entre les mains de l'État, entraînant une allocation inefficace des ressources et des décisions arbitraires, sans les signaux du marché pour guider ces décisions¹⁵.

Pour l'interventionnisme keynésien, ils mettaient en garde contre le potentiel d'inflation, les déséquilibres budgétaires et les distorsions sur les marchés. Les dépenses publiques massives, mal coordonnées, pouvaient provoquer une hausse des prix et des déficits publics importants, impactant négativement l'économie à long terme¹⁶. Ils critiquaient également l'économie d'assistance pour ses incitations négatives au travail et ses coûts élevés pour l'État et les contribuables. Selon eux, les systèmes d'assistance sociale pouvaient réduire l'incitation à innover et à entreprendre, en fournissant un filet de sécurité élevé qui décourageait la prise de risques économiques. De plus, ils doutaient de l'efficacité de ces programmes dans la réduction des inégalités, estimant que l'assistance financière directe ne résolvait pas les problèmes sous-jacents de la pauvreté¹⁷.

En réponse à ces critiques, les ordolibéraux ont préconisé une approche économique qui mettait l'accent sur la responsabilité individuelle, la liberté économique et la concurrence sur les marchés. Ils ont soutenu que le meilleur moyen de réduire les inégalités était de créer un environnement favorable à la croissance économique, à l'innovation et à la création d'emplois. Dans cette perspective, ils ont préféré promouvoir une économie sociale de marché, qui cherchait à combiner les avantages du marché avec des réglementations appropriées pour garantir une concurrence équitable et des mécanismes de sécurité sociale responsables.

En fin de compte, les ordolibéraux ont plaidé en faveur d'une approche économique qui combine la concurrence sur les marchés avec une régulation étatique appropriée. Ils ont cherché à éviter les excès de centralisation de l'État tout en reconnaissant la nécessité d'un cadre juridique et institutionnel pour garantir des marchés équitables et stables.

¹⁵ Hayek, Friedrich August. *La route de la servitude*. Presses Universitaires de France, 2013

¹⁶ Böhm, Franz, et al. "The Ordo Manifesto of 1936". In: Peacock, Alan et Willgerodt, Hans (eds), "Germany's Social Market Economy: Origins and Evolution". Macmillan, 1989.

¹⁷ Ptak, Ralf. « Néolibéralisme en Allemagne : revisiter les fondements ordolibéraux de l'économie sociale de marché ». Dans « La route du Mont Pèlerin : la fabrique du collectif de pensée néolibérale ». Presse universitaire de Harvard, 2009.

2.3.2 LES PRINCIPES DE LA GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE ORDOLIBERALE : L'ÉTAT GARANT DE L'ORDRE ECONOMIQUE

Face à ces critiques, les ordolibéraux ont élaboré une approche spécifique de la gouvernamentalité économique, conciliant libéralisme économique et intervention active de l'État pour garantir un ordre de marché compétitif.

La politique du cadre (Ordnungspolitik) : Une garantie de l'ordre économique

Les ordolibéraux prônent un rôle actif de l'État comme gardien de l'ordre économique en établissant un cadre juridique et institutionnel clair. Ce cadre, appelé "politique du cadre" (Ordnungspolitik), définit les règles du marché, protège les droits de propriété et assure une concurrence loyale¹⁸.

La politique du cadre répond aux défis d'autres modèles économiques comme le libéralisme classique, la planification, l'interventionnisme keynésien et l'économie d'assistance. Elle implique la création et l'application de lois économiques pour définir les droits et responsabilités des acteurs économiques, favorisant un environnement équitable et transparent.

Les ordolibéraux insistent sur la protection des droits de propriété, considérés comme essentiels pour le fonctionnement efficace des marchés. L'État doit garantir ces droits pour sécuriser les transactions et permettre le développement productif des biens. La politique du cadre met également l'accent sur la concurrence loyale, essentielle pour l'efficacité économique. L'État doit intervenir pour prévenir les pratiques anticoncurrentielles et éviter la formation de monopoles et d'oligopoles.

Enfin, la stabilité juridique et la prévisibilité sont cruciales. Les règles économiques doivent être stables pour ne pas perturber les investissements et les stratégies commerciales.

La politique du cadre équilibre la liberté économique individuelle et la régulation étatique pour garantir l'efficacité, la stabilité et la justice sur les marchés

¹⁸ Eucken, Walter. *"Foundations of Economics"*. Springer, 1950.

L'État de droit économique et l'économie sociale du marché : Une garantie de l'ordre institutionnel et social

L'État de droit économique et l'économie sociale du marché sont des concepts clés de la pensée ordolibérale renforçant la gouvernementalité économique.

L'État de droit économique repose sur des lois économiques stables, prévisibles et appliquées de manière impartiale. Les ordolibéraux insistent sur la stabilité et la cohérence des lois pour maintenir la confiance des acteurs économiques, éviter des décisions sub-optimales¹⁹, et permettre des prévisions fiables pour les investissements et les stratégies commerciales à long terme. L'application impartiale des lois renforce la confiance dans le système économique en ne favorisant aucun groupe particulier.

L'économie sociale du marché insiste sur l'encadrement du marché par des principes sociaux. Les ordolibéraux reconnaissent que, bien que le marché soit efficace pour l'allocation des ressources, il ne garantit pas la justice sociale. L'État doit donc intervenir pour corriger les inégalités économiques et promouvoir la justice sociale via des politiques de redistribution, de protection sociale et de régulation contre les abus de pouvoir économique. Ce concept promeut la solidarité, demandant aux économiquement favorisés de contribuer au bien-être de la société, tout en soulignant la responsabilité individuelle pour son propre bien-être économique et social, avec un filet de sécurité pour les imprévus²⁰.

En conclusion de cette partie consacrée à l'examen des différentes approches de la gouvernementalité économique au sein de l'ordre économique, il apparaît clairement que la pensée ordolibérale, issue de l'école de Fribourg en Allemagne, a apporté des contributions significatives à la réflexion sur la gouvernementalité économique. Cette école a développé une perspective originale en réagissant aux limites et aux problèmes inhérents à d'autres modèles de gouvernementalité économique, tels que le libéralisme classique, la planification, l'interventionnisme keynésien et la politique d'assistance sociale.

L'ordolibéralisme a mis en avant la nécessité d'une politique du cadre, établissant des règles du jeu claires, protégeant les droits de propriété et favorisant une concurrence loyale. Cette

¹⁹ Vanberg, Viktor J. *"The Constitution of Markets: Essays in Political Economy."* Routledge, 2001.

²⁰ Müller-Armack, Alfred. "The Social Market Economy as an Economic and Social Order." *Review of Social Economy*, vol. 36, no. 3, 1978, pp. 325–331.

approche vise à garantir un environnement économique stable, prévisible et impartial, ce qui renforce la confiance des acteurs économiques et stimule l'efficacité économique.

De plus, l'idée d'une économie sociale du marché promue par les ordolibéraux souligne l'importance de la justice sociale, de la solidarité et de la responsabilité individuelle au sein de l'économie de marché. Cette vision insiste sur le rôle de l'État dans la correction des inégalités et la préservation du bien-être collectif.

3 ANALYSE DE LA GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE AU MAROC, DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS

Dans cette deuxième partie de notre étude, nous nous concentrons sur une exploration détaillée de la gouvernamentalité économique au Maroc. Nous abordons cette analyse à travers le prisme des pratiques étatiques en matière de développement économique. Les questions centrales de notre étude incluent : Comment le développement économique est-il intégré dans les stratégies gouvernementales marocaines ? Quels acteurs participent à l'élaboration des concepts et des instruments de développement économique ? Quelle est la portée des politiques résultantes en termes de pratiques d'action publique, et comment ces politiques interagissent-elles avec la société qu'elles visent à transformer ?

Cette partie de notre étude se consacre à l'examen minutieux de la gouvernamentalité économique au Maroc. Elle détaille comment, depuis l'indépendance, le Maroc a traversé diverses phases économiques, marquées par des choix stratégiques spécifiques et des pratiques de développement de la part de l'État, qui ont façonné son paysage économique actuel. Trois périodes cruciales sont mises en avant : la phase de l'économie planifiée après-indépendance, le tournant de la libéralisation économique à la fin du XXe siècle, et la période d'économie dirigée au début du XXIe siècle. Cette approche nous permet d'appréhender de manière plus globale la gouvernamentalité économique marocaine, en comprenant non seulement les politiques en elles-mêmes, mais aussi leur genèse, leur mise en œuvre, leurs implications pour la société et le système politique marocain et les dynamiques de pouvoir qui les sous-tendent.

3.1 L'ECONOMIE PLANIFIEE APRES-INDEPENDANCE

Cette gouvernamentalité économique s'immerge dans la période de planification économique après l'indépendance du Maroc, marquée par des transformations majeures et des défis. L'indépendance a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire économique du Maroc, offrant des

opportunités de renouveau et des défis considérables. Comme d'autres pays sous-développés à leur indépendance, le Maroc devait concevoir et mettre en œuvre une stratégie de développement, en adoptant une gouvernamentalité "moderne" dans un contexte social et culturel distinct des sociétés occidentales. Ce paragraphe examine comment le Maroc a cherché à se réinventer économiquement, en établissant un cadre de développement adapté à ses aspirations nationales et aux réalités postcoloniales.

3.1.1 CONTEXTE HISTORIQUE : LA RATIONALITE DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE

Pour comprendre la transition vers une économie planifiée après l'indépendance du Maroc, il est essentiel d'examiner le contexte historique marqué par les circonstances de l'indépendance, les enjeux économiques et politiques, ainsi que les influences internationales.

Situation économique à la veille du premier plan

À la veille de son premier plan de développement économique, le Maroc héritait de plusieurs décennies de protectorat français, qui avait orienté l'économie vers les besoins de la France, principalement axée sur l'agriculture et l'extraction de ressources²¹. Cette orientation a marginalisé le développement industriel local, laissant le Maroc avec une base industrielle faible. Le protectorat avait également exacerbé les inégalités sociales et économiques, avec une concentration des terres entre les mains de propriétaires français et de quelques élites marocaines, créant un système agraire inéquitable. Bien que certaines infrastructures modernes aient été introduites, elles servaient principalement les intérêts de la France, limitant l'autonomie économique du Maroc et nécessitant d'importantes réformes pour répondre aux besoins d'un État souverain.

Avec l'indépendance, le Maroc a dû s'engager dans un processus de décolonisation économique, restructurant et diversifiant son économie. L'économie marocaine, dépendante de l'agriculture et des exportations de produits de base comme le phosphate, était vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux²². Le pays avait un faible niveau d'industrialisation et des infrastructures insuffisantes. Les problèmes socio-économiques, tels que le chômage élevé et

²¹ Evolution de la situation économique du Maroc de 1939 à 1946. In: *Etudes et conjoncture - Union française / Economie française*, 1^{er} année, n°3, 1946. pp. 57-78. www.persee.fr/doc/estat_1149-3720_1946_num_1_3_10059

²² Sylvie Denoix, Nicolas Michel, *Une économie de subsistances. Le Maroc précolonial*, IFAO, Le Caire, 1997. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 87-88 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2004, consulté le 24 décembre 2021. URL: <http://journals.openedition.org/remmm/2371>

les inégalités sociales, nécessitaient des réponses politiques immédiates. La transformation de l'administration et des institutions héritées de la période coloniale était essentielle, nécessitant des réformes administratives pour créer un appareil d'État capable de répondre aux besoins d'une économie indépendante.

Les aspirations au développement et les influences internationales

Après l'indépendance, le Maroc aspirait à améliorer les conditions de vie, réduire les inégalités économiques et sociales, et diversifier son économie. La diversification économique visait à atténuer la vulnérabilité aux fluctuations des marchés mondiaux, développant de nouvelles sources de revenus. Le Maroc cherchait également à moderniser ses institutions publiques et infrastructures, incluant des réformes administratives et des investissements dans les secteurs des routes, ports, télécommunications et énergie.

Dans le contexte après-indépendance du Maroc, les influences internationales ont joué un rôle significatif dans la formation des politiques de développement économique. Ces influences provenaient de diverses sources et ont contribué à façonner la direction de la gouvernamentalité économique marocaine.

Après la Seconde Guerre mondiale et dans le contexte de la Guerre Froide, les idéologies socialistes et les modèles de planification économique centralisée étaient en vogue, en particulier dans les pays nouvellement indépendants promouvant ainsi des principes tels que la justice sociale, l'égalité économique, la propriété collective des moyens de production et un développement économique rapide²³.

Le Maroc a également été influencé par les modèles économiques et les expériences de développement d'autres nations. Les exemples des économies asiatiques et d'autres pays de l'Amérique latine qui avaient adopté des politiques de développement autonome ont été étudiés et, dans certains cas, adaptés aux réalités marocaines²⁴.

La position géopolitique du Maroc dans le monde arabe et en Afrique du Nord a influencé ses politiques de développement. Les dynamiques politiques et économiques régionales, telles que

²³ La planification au service du développement de l'Afrique - Enseignements, indications et messages à tirer des expériences passées et présentes. Parution Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2015

²⁴ À cette époque, l'intelligentsia marocaine était imprégnée de l'idée que le volontarisme politique avait le pouvoir de transformer radicalement une société en quelques années seulement, la guidant ainsi vers un chemin de progrès et d'émancipation tant pour les hommes que pour les femmes.

la montée du nationalisme arabe et le mouvement des non-alignés, ont joué un rôle dans la définition des stratégies de développement du pays²⁵.

Ce contexte historique complexe a jeté les bases de l'adoption d'une économie nationale planifiée au Maroc, essentielle pour comprendre pleinement cette période de développement économique.

3.1.2 LES MECANISMES ET INSTRUMENTS DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE

Ce paragraphe examine les outils de la planification économique au Maroc après son indépendance, donnant un aperçu des mécanismes et instruments utilisés à cette époque pour équilibrer croissance économique, besoins sociaux et indépendance nationale.

Les plans de développement économique et social

Après son indépendance, le Maroc a mis en place des plans nationaux de développement, outils clés de la gouvernamentalité économique, pour guider et structurer son développement économique. Ces plans se concentraient sur des priorités stratégiques comme l'industrialisation, la réforme agraire, l'amélioration des infrastructures et des services sociaux. Conçus par l'élite marocaine, ils visaient à répondre aux défis post-coloniaux²⁶.

Les objectifs étaient multiples : moderniser l'agriculture pour augmenter la productivité et améliorer les revenus des agriculteurs, promouvoir le développement industriel pour moderniser l'économie, et améliorer les infrastructures et services publics pour soutenir la croissance économique et la qualité de vie des citoyens²⁷. Des mesures comprenaient des investissements publics massifs, des politiques industrielles pour stimuler la production locale, et des réformes agraires pour réduire les inégalités foncières.

L'élaboration et la mise en œuvre de ces plans étaient assurées par diverses institutions étatiques, y compris des ministères spécialisés²⁸. Inspirée par la planification française,

²⁵ D'autres modèles politiques jouaient également un rôle clé dans les références en matière de développement. Par exemple, l'Égypte sous Nasser s'était engagée dans une forme de "socialisme arabe". Cette voie était également suivie par d'autres pays arabes, comme la Syrie, l'Irak et le Yémen du Sud, qui emboîtaient le pas de l'Égypte dans cette orientation politique et économique.

²⁶ El Aoufi, Nouredine. "Les Réformes Économiques En Perspective : De Abdellah Ibrahim à Abderrahmane Youssoufi." Critique économique, 2013.

²⁷ Made in Morocco Industrialisation et développement. Volume 1. Économie critique, 2019. Sous la direction de Nouredine El Aoufi et Bernard Billaudot

²⁸ Grigori Lazarev *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé. Economie critique*, 2012

l'administration marocaine a préparé des programmes d'investissement pluriannuels dès les dernières années du protectorat.

En résumé, les plans nationaux après l'indépendance représentaient un effort ambitieux pour transformer l'économie marocaine, réduire les inégalités et poser les bases d'un progrès économique et social à long terme²⁹. Ces plans ont joué un rôle central dans la stratégie de gouvernamentalité économique du Maroc

Les plans nationaux successifs, comme le programme économique du gouvernement A. Ibrahim (1958-1960) et le premier plan quinquennal (1960-1964)³⁰, visaient à rompre avec le capitalisme et à s'engager vers un développement autonome³¹. Les priorités incluaient la création d'une monnaie nationale, l'unification des douanes, la marocanisation de l'administration, la formation de l'armée nationale et la nationalisation des phosphates. Le plan quinquennal se concentrait sur l'établissement d'infrastructures pour soutenir l'industrialisation lourde et l'agriculture, considérées comme cruciales pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et limiter l'exode rural. Les plans suivants (triennal 1965-1967, quinquennal 1968-1972, 1973-1977, triennal 1978-1980, quinquennal 1981-1985) continuaient de privilégier la croissance agricole, industrielle et l'amélioration des infrastructures, tout en ajustant les stratégies en réponse aux conditions internes et externes³².

²⁹ Le premier plan quinquennal 1960-64 était considéré comme la première stratégie de développement concrète. Abderrahim Bouabid, alors ministre de l'Économie et des Finances, envisageait que le plan devait refléter les choix stratégiques à long terme du Maroc, affirmant son engagement en faveur du progrès.

³⁰ Il est à signaler que la version originale de ce plan et des autres plans cités sont disponible sur le portail www.abhatoo.ma. Bien plus, ce portail dispose également des notes de discussion et des commentaires des organismes consultés avant la publication de ces plans.

³¹ Noureddine El Aoufi « *La réforme économique : stratégies, institutions, acteurs* » dans Monde arabe Maghreb-Machrek, n° 164, avril-juin 1999.

³² **Précision méthodologique** Il est important de noter que, dans l'analyse de la littérature post-indépendance, on distingue deux périodes distinctes dans le cadre de cette ère de planification. La première période comprend le programme économique du gouvernement Abdellah Ibrahim (1958-1960) et le plan quinquennal de 1960-1964, caractérisée par une démarche de réforme volontariste et nationale, posant les fondations d'une économie nationale orientée contre le capitalisme. La seconde période, débutant après la fin de ce plan et les années d'état d'exception post-1965, marque un virage vers une approche libérale dans la stratégie économique du pays.

Toutefois, notre recherche adopte une perspective différente. Nous nous concentrons sur la gouvernamentalité économique, examinant les pratiques de l'État en relation avec les processus et agents économiques. Dans ce cadre, nous considérons que les plans post-1960-1964 s'insèrent dans une continuité de la planification économique comme outil de gouvernamentalité. Notre problématique ne s'inscrit donc pas dans la distinction de ces deux périodes, mais se focalise sur l'analyse de la gouvernamentalité économique à travers les pratiques de l'État.

Réglementation des marchés et contrôle des prix

La réglementation des marchés et le contrôle des prix étaient essentiels pour éviter des fluctuations excessives des prix et maintenir un niveau d'offre stable³³. Le gouvernement fixait régulièrement les prix des produits de base, souvent subventionnés pour les rendre accessibles aux ménages à faible revenu. Les prix agricoles étaient également réglementés pour garantir un revenu stable aux agriculteurs. Les prix des carburants et les transactions de devises étrangères étaient contrôlés pour maintenir la stabilité économique. Ces mécanismes visaient à maîtriser l'inflation et garantir l'accès aux produits essentiels, bien qu'ils puissent entraîner des distorsions sur les marchés et des coûts budgétaires importants.

Nationalisation, marocanisation et constitution d'un secteur public

Après l'indépendance, le Maroc a adopté des politiques de nationalisation et de marocanisation pour forger un destin économique souverain. La nationalisation des secteurs clés comme les mines et les télécommunications, et la création d'entreprises publiques telles que l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) symbolisaient cette ère nouvelle³⁴. La marocanisation visait à assurer que la majorité du capital des entreprises soit détenue par des Marocains. Cependant, l'expansion rapide du secteur public a posé des défis en termes de gestion et de compétitivité, nécessitant des réformes et ajustements ultérieurs pour équilibrer le contrôle étatique et le dynamisme économique³⁵. Les investissements publics massifs, financés par les recettes d'exportation et l'aide internationale, ont joué un rôle central dans cette stratégie, bien que la gestion des ressources et la coordination des projets aient parfois été problématiques.

³³ Le bulletin officiel du Maroc pendant cette période de planification contenait régulièrement une rubrique intitulée « réglementation et contrôle des prix » dans lequel sont décidés les prix qui seront réglementés.

³⁴ Zakya Daoud, *Privatisations à la marocaine : La loi sur le transfert au secteur privé de certaines entreprises publiques*. Dans Monde Arabe 1990/2 (N° 128), pages 84 à 101. Éditions La Documentation française.

³⁵ En 1969 on comptait 158 entreprises et sociétés publiques. En 1973 intervient la loi sur la marocanisation selon laquelle, dans toute entreprise et institution, la participation du capital marocain devait être d'au moins 51 %. Par un double processus de filialisation des entreprises déjà existantes et de création de holdings comme la SNI (Société nationale d'investissement), l'ODI (Office du développement industriel), la CDG (Caisse de dépôt et gestion), l'Etat marocanise de nombreuses affaires. C'est ainsi que la SNPP (Société nationale des produits pétroliers) marocanise les 7 sociétés de distribution pétrolière aujourd'hui privatisables. De 158, les entreprises publiques deviennent 617, dont 64 établissements publics, 139 sociétés où l'Etat détient 100 % du capital (elles ne sont plus que 61 aujourd'hui), et 121 sociétés où il dispose de 50 à 90 % du capital. Cf. Zakia Daoud, Op.cit.

3.2 L'ECONOMIE LIBERALISEE DE LA FIN DE LA DEUXIEME MOITIE DU XXEME SIECLE

La fin de la deuxième moitié du XXe siècle a été une période cruciale pour le Maroc sur le plan économique. Au cours de cette période, le pays a connu des transformations majeures dans son modèle économique, passant de l'économie planifiée à une économie à connotations libérales. Ces changements ont été profondément influencés par le contexte historique de l'époque, notamment la mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel. Cette section se penchera sur cette évolution économique marquante, en examinant le contexte historique qui l'a encadrée, les politiques de libéralisation mises en place, ainsi que le cadre juridico-institutionnel qui a accompagné ce changement. Nous aborderons également les défis et les questions qui ont émergé alors que le Maroc cherchait à moderniser son économie et à renforcer sa compétitivité sur la scène internationale.

3.2.1 CONTEXTE HISTORIQUE : RESULTATS DE LA PLANIFICATION ANTERIEURE ET ASSUJETTISSEMENT AU PAS

Le contexte historique du Maroc à la fin de la deuxième moitié du XXe siècle a été marqué par les résultats de la période de planification économique antérieure et par la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), amorçant la libéralisation économique.

Résultats de la planification antérieure

La planification économique après l'indépendance en 1956 a apporté des améliorations aux infrastructures, mais aussi révélé des défis. L'interventionnisme massif de l'État a conduit à une bureaucratie volumineuse et inefficace. Des déséquilibres économiques persistants, avec des secteurs sous-développés et des inégalités régionales, ont marqué cette période. L'agriculture, cruciale pour l'économie, souffrait de faible productivité et de problèmes de répartition des terres³⁶. Le Maroc dépendait fortement de l'aide étrangère et des subventions gouvernementales, entraînant un endettement important et des contraintes budgétaires. Ce contexte a incité à revoir le modèle économique et à entreprendre des réformes économiques importantes à la fin du XXe siècle.

³⁶ Najib Akesbi, Driss Benatya, Noureddine EL Aoufi, *L'agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation*. 2012.

Influences externes et plan interne de stabilisation intérimaire

Dans les années 1970-1980, un nouveau paradigme économique axé sur le libéral-monétarisme a émergé, influençant le Maroc. Confronté à un endettement extérieur croissant, le pays a mis en place le Plan de stabilisation intérimaire triennal (1978-1980) pour limiter la croissance du secteur public et réduire les dépenses d'investissement³⁷. Des initiatives pour stimuler les exportations ont également été lancées. Entre 1983 et 1993, d'autres mesures de stabilisation ont été ajoutées dans le cadre du PAS, touchant les domaines financier, monétaire, fiscal, budgétaire et commercial, visant à rétablir les équilibres fondamentaux et à aligner la politique économique sur les contraintes externes.

Assujettissement au Programme d'Ajustement Structurel (PAS)

La mise en œuvre du PAS dans les années 1980 était une réponse aux défis économiques et sociaux de la période de planification antérieure. Influencé par le FMI et la Banque mondiale, le PAS a promu la libéralisation économique, réduisant l'intervention de l'État et encourageant l'investissement privé. Les réformes comprenaient la libéralisation des marchés, la réduction des subventions, la privatisation d'entreprises publiques, la déréglementation financière et la réforme du secteur public pour accroître son efficacité. Ces réformes ont stimulé l'investissement étranger et intégré l'économie marocaine dans les marchés mondiaux, marquant un tournant dans l'histoire économique du pays³⁸. Cependant, cette transition a suscité des inquiétudes quant à ses implications sociales, notamment la répartition des avantages et la sécurité de l'emploi.

³⁷ El Aoufi, *Les réformes économiques en perspective*. Op.cit.

³⁸ Durant cette période, un ensemble de mesures économiques a été mis en place pour stabiliser l'économie. Ces mesures comprenaient le rééchelonnement de la dette externe pour alléger le fardeau financier du Maroc. En parallèle, un resserrement de la masse monétaire a été effectué pour contrôler l'inflation, accompagné du maintien d'un taux de change flexible, permettant au pays de réagir aux fluctuations du marché.

Pour réduire le déficit budgétaire, l'État a dû réduire ses dépenses d'équipement et limiter les recrutements dans la fonction publique. De plus, un gel des salaires a été imposé afin de maîtriser les dépenses publiques. Parallèlement, une majoration des prix de certains produits de base, comme les engrais, l'électricité, l'eau et les produits pétroliers, a été mise en œuvre. Les prix des produits alimentaires subventionnés, à l'exception de certains produits de base, ont connu une augmentation significative, passant de 17 à 60 %.

Une dévaluation du dirham a également été entreprise pour favoriser les exportations. Dans le même temps, la taxe spéciale à l'importation a été réduite de 15 à 10 % et les droits de douane ont été plafonnés à 60 % pour stimuler le commerce extérieur. Les contingentements et les licences d'importation exceptionnels ont été supprimés, élargissant ainsi l'accès aux biens intermédiaires en franchise douanière pour l'industrie d'exportation.

Pour faciliter les opérations d'exportation, les procédures administratives ont été améliorées et le monopole de l'Office de commercialisation des exportations (OCE) a été aboli. Enfin, dans le cadre d'une réforme plus large, la privatisation de 112 sociétés et hôtels a été entreprise en 1989, marquant un tournant significatif dans la politique économique du pays.

3.2.2 POLITIQUE DE LIBERALISATION ECONOMIQUE

Durant et après la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), le Maroc a entrepris une politique de libéralisation économique pour transformer son économie et s'intégrer davantage dans l'économie mondiale. Cette politique visait à réduire l'intervention de l'État, promouvoir l'investissement privé et favoriser la compétitivité économique.

Réformes économiques et libéralisation des marchés

Cette période a été marquée par des réformes importantes, dont la libéralisation des marchés et la privatisation d'entreprises publiques dans des secteurs clés comme les télécommunications, les transports et la finance. Le Maroc a encouragé les investissements étrangers avec des incitations fiscales et des zones économiques spéciales. Le secteur bancaire a été réformé pour le rendre plus concurrentiel et résilient³⁹, tandis que des réformes fiscales visaient à simplifier le système fiscal et à réduire les taux d'imposition pour encourager l'investissement privé.

Le Maroc a développé un marché financier plus ouvert, offrant des opportunités d'investissement et de financement aux acteurs privés. La libéralisation a encouragé la concurrence, favorisant l'innovation et réduisant les monopoles. Cependant, cette transition a rencontré des défis, nécessitant une adaptation du secteur public et privé et soulevant des inquiétudes quant aux effets sociaux de la libéralisation, notamment les inégalités.

Défis et enjeux de la libéralisation

La gestion de la transition vers une économie plus libérale tout en maintenant la stabilité économique et sociale a été un défi majeur. La libéralisation a entraîné des inégalités croissantes et des disparités régionales, nécessitant des efforts pour atténuer ces effets négatifs. La concurrence accrue a créé des pressions sur les entreprises nationales, exigeant des ajustements pour favoriser leur compétitivité.

Les réformes économiques du PAS, comme la réduction des subventions et la privatisation, ont entraîné des pertes d'emplois, affectant la sécurité économique de nombreuses familles. La libéralisation a accentué les inégalités sociales, avec une concentration de la richesse dans certaines régions. L'accès à des services de base comme l'éducation, la santé et le logement est resté un défi, surtout dans les zones rurales, nécessitant des politiques pour réduire les

³⁹ Haut-Commissariat au Plan, Prospective « Maroc 2030 », *Le système financier marocain*, 2006.

disparités. La transition a entraîné des tensions sociales, avec des mouvements de protestation et des grèves en réponse aux réformes économiques⁴⁰.

Maintenir la stabilité économique était crucial pendant la libéralisation, notamment après le PAS. Le Maroc a adopté une politique monétaire et fiscale prudente pour éviter des déséquilibres macroéconomiques, incluant le contrôle de l'inflation et la gestion de la dette publique. Des réformes ont renforcé la régulation financière et la supervision bancaire, réduisant les risques de crise financière. La gestion des fluctuations des prix des matières premières, en particulier pour l'énergie et les céréales, était essentielle. Des mécanismes de stabilisation des prix et des stocks stratégiques ont été mis en place pour atténuer les chocs économiques.

La période du PAS a été marquée par des défis sociaux liés à la perte d'emplois, aux inégalités et à l'accès aux services de base. Le gouvernement a dû promouvoir la croissance économique tout en atténuant ces défis sociaux pour assurer la stabilité et le bien-être de la population. La gestion de ces enjeux a été cruciale pour le succès de la politique de libéralisation économique au Maroc.

3.3 L'ECONOMIE DIRIGEE DU DEBUT DU XXEME SIECLE : UNE GOUVERNEMENTALITE ECONOMIQUE DIRIGISTE AVEC UN VERNIS LIBERAL

L'analyse aborde une phase distincte de la gouvernamentalité économique au Maroc, celle d'une économie dirigée au début du XXe siècle. Cette période est emblématique d'une gouvernamentalité qui, bien que s'orientant vers des principes libéraux, s'est manifestée par une approche dirigiste à travers l'adoption de plans sectoriels. Cette orientation stratégique visait à répondre à des défis spécifiques et à canaliser le développement économique du pays vers des secteurs clés.

Nous examinerons en profondeur le contexte dans lequel cette économie dirigée a pris forme, les objectifs poursuivis, ainsi que les instruments et mécanismes spécifiques mis en œuvre pour réaliser ces plans sectoriels. L'accent sera mis sur la manière dont l'Etat, tout en adoptant une rhétorique libérale, a en réalité exercé un contrôle étroit et une direction active de son économie.

⁴⁰ Catusse, Myriam. "Chapitre II. Les privatisations à l'épreuve. La cession des entreprises publiques". *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*. By Catusse. Tunis : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2008 (pp. 83-125).

Cette analyse mettra en évidence les interactions entre les politiques économiques, les exigences du développement et les réalités sectorielles.

Cette analyse dévoilera comment, sous une gouvernamentalité économique qui semblait libérale en surface, le Maroc a en réalité adopté une approche plus interventionniste, centrée sur des politiques de planification sectorielle. Cette période constitue un chapitre crucial dans l'histoire économique marocaine, révélant les complexités et les nuances de la gouvernamentalité économique dans un contexte de développement national et de transformation économique.

3.3.1 LA RATIONALITE GOUVERNEMENTALE DE L'ECONOMIE DIRIGEE

Vers la fin des années 90 et le début des années 2000, le Maroc a commencé une transformation stratégique en se libérant progressivement des programmes d'ajustement structurel. Ce tournant a permis au pays de réévaluer ses stratégies de développement, en élaborant des plans adaptés à ses besoins spécifiques et à ses objectifs à long terme⁴¹. L'accent a été mis sur des politiques favorisant une croissance économique durable, en s'attaquant aux problèmes sociaux et en promouvant une répartition équitable des richesses. La planification sectorielle est devenue un instrument majeur du développement au Maroc.

Contexte historique : Un nouveau leadership politique et une volonté d'affronter les défis

Le début du XXI^e siècle au Maroc a marqué une transition vers une économie mixte, avec une continuité dans la libéralisation et un changement vers une planification sectorielle. L'avènement du Roi Mohammed VI à la fin des années 90 a apporté un nouvel élan, avec un engagement fort en faveur du développement économique et social. Le roi a mis l'accent sur des réformes pour diversifier l'économie, renforcer les infrastructures, promouvoir l'éducation et la santé, et encourager l'investissement privé. Ce leadership a dynamisé la planification

⁴¹ «Il nous appartient de faire du Jubilé de l'Indépendance un moment historique privilégié, et de marquer une pause pour évaluer les étapes franchies par notre pays durant un demi-siècle, en matière de développement humain, en faisant le point des succès, des difficultés, et des ambitions, et en tirant les enseignements des choix opérés durant cette période historique, et des grands tournants qui l'ont marquée. Notre objectif est de consolider nos choix et orientations d'avenir, clairement et en toute confiance, en soulignant au passage, en toute objectivité, les efforts extraordinaires qui ont été consentis pour mettre le Maroc sur la voie de l'édification de l'Etat moderne. Telle est la plus belle manière d'être fidèle à la mémoire éternelle des artisans de l'indépendance de la patrie ». C'est avec ces mots que le Roi Mohammed VI, dans son discours du 20 août 2003, a lancé une initiative collective et participative pour étudier, réfléchir et débattre sur le bilan du développement humain au Maroc depuis son indépendance et sur la vision de son évolution pour les vingt années suivantes. Cette initiative a abouti à la création d'un rapport intitulé « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 ».

sectorielle, ciblant des secteurs spécifiques pour répondre aux besoins de développement et renforcer la compétitivité à l'échelle internationale⁴².

La globalisation a ouvert de nouvelles opportunités et défis, nécessitant une adaptation à un environnement économique interconnecté. Le Maroc a cherché à établir des partenariats économiques, attirer des investissements étrangers et renforcer sa compétitivité. La planification sectorielle a permis de définir les secteurs prioritaires pour la coopération internationale et de répondre aux tendances mondiales, telles que la transition vers des économies vertes et durables.

La réflexion stratégique du développement au Maroc, illustrée par des documents comme "Prospective Maroc 2030" et "50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025", s'articule autour de plusieurs axes clés⁴³. Le pays fait face à des changements sociaux profonds, une croissance démographique rapide, des contraintes financières et des accords de libre-échange. La nécessité d'intégrer la dimension environnementale dans le développement économique et de promouvoir une économie basée sur le savoir et l'innovation est essentielle. Le Maroc doit relever le défi d'intégrer les changements culturels avec le développement économique et social.

Planification sectorielle

La planification sectorielle au Maroc a été motivée par les défis spécifiques de développement, nécessitant une approche plus ciblée⁴⁴. Cette stratégie visait à optimiser l'allocation des

⁴² « Nous nous devons de déployer de gigantesques efforts dans ce combat, que nous appelons Grand Jihad économique pour créer les richesses et les opportunités d'emploi, et d'engager un Jihad social pour assurer le développement humain ». Discours du Roi Mohamed VI à l'occasion de la fête du trône juillet 2000

⁴³ En 2005 le Haut-Commissariat au Plan conduit une réflexion prospective « Maroc 2030 » en vue de la mise en œuvre d'une planification stratégique pour le développement économique et social du Maroc. Pour ce faire, le Haut-Commissariat a mené plusieurs activités afin de recueillir les matériaux nécessaires à la compréhension du passé et du présent et l'identification des déterminants du futur, via l'organisation de forums et rencontres d'experts et l'élaboration d'études et enquêtes.

Le rapport du Cinquantenaire sur le développement humain au Maroc est un document qui fait le bilan de cinquante ans de développement dans le pays, couvrant la période de 1955 à 2005. Ce rapport se divise en deux volets principaux : **Volet rétrospectif** : Ce volet couvre le demi-siècle de développement humain depuis l'indépendance du Maroc. Il examine les progrès réalisés, les défis rencontrés, et les leçons apprises au cours de cette période. **Volet prospectif** : Ce volet se tourne vers l'avenir, proposant des perspectives jusqu'à l'horizon 2025. La production de ce rapport a impliqué la collaboration de 150 experts et a été perçue comme un moment crucial pour le Maroc, non seulement pour faire le point sur l'état actuel du pays, mais aussi pour envisager les développements futurs sur une période de 20 ans.

⁴⁴ *Nul développement social n'est possible en l'absence de croissance économique. Aussi, est-il nécessaire de bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis. Si nous avons opté pour l'économie de marché, cela ne signifie pas que nous cherchons à établir une société de marché, mais une économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale.* Discours du Roi Mohamed VI Op.cit.

ressources, à canaliser les investissements vers des secteurs stratégiques et à coordonner les initiatives de développement. La planification sectorielle a permis au Maroc de mieux se positionner sur la scène internationale et de promouvoir son développement économique en tenant compte des réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales⁴⁵.

3.3.2 OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE

Les objectifs de la planification sectorielle au Maroc étaient multiples : stimuler la croissance économique en concentrant les ressources et les investissements dans des secteurs prioritaires, améliorer la compétitivité industrielle, accroître la productivité agricole et moderniser les infrastructures clés. Elle visait également à réduire les inégalités régionales en veillant à ce que chaque région bénéficie de l'investissement dans son secteur spécifique.

Développement industriel et diversification énergétique

La planification sectorielle a mis l'accent sur le développement industriel pour réduire la dépendance à l'égard de l'agriculture. Des zones industrielles ont été créées, offrant des incitations aux entreprises. Le secteur automobile, par exemple, a connu une croissance significative avec l'implantation de grandes entreprises internationales. Pour diversifier les sources d'énergie, des investissements massifs ont été réalisés dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et éolienne.

Modernisation agricole et adoption des technologies de pointe

Des programmes de modernisation agricole ont été lancés pour améliorer les rendements et la qualité des produits, incluant des techniques d'irrigation efficaces, des semences de haute qualité et le soutien à l'agriculture biologique. La planification sectorielle a également encouragé l'adoption de technologies de pointe dans l'industrie, comme l'automatisation, augmentant ainsi la productivité et renforçant la compétitivité sur les marchés mondiaux.

Elaboration des plans sectoriels : Rôle des cabinets d'études

L'élaboration des plans sectoriels au Maroc impliquait plusieurs étapes essentielles, avec un rôle crucial des cabinets d'études fournissant une expertise technique et aidant à définir des stratégies de développement. Le processus comprenait l'identification des besoins et des

⁴⁵ Savoye, Bertrand. *Émergence économique et développement durable et inclusif du Maroc. Concilier la recherche de gains de productivité et la création d'emplois*, sous la direction de Savoye Bertrand. Éditions AFD, 2019, pp. 1-36.

priorités spécifiques à chaque secteur, suivie de concertations avec les parties prenantes, telles que les ministères et les experts sectoriels⁴⁶. Les cabinets d'études réalisaient des analyses approfondies, facilitaient le dialogue et contribuaient à l'élaboration des plans sectoriels.

Les plans sectoriels, une fois finalisés, étaient adoptés et rendus publics après approbation royale. La mise en œuvre était ensuite assurée par les institutions compétentes. Les cabinets d'études stratégiques jouaient un rôle clé dans la définition des stratégies, mais leur implication s'arrêtait généralement à l'élaboration des plans, laissant la mise en œuvre et le suivi aux institutions concernées. Les cabinets d'études stratégiques ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des plans sectoriels au Maroc, fournissant une expertise technique, facilitant le dialogue et contribuant à des stratégies de développement adaptées à chaque secteur. Leur implication a été cruciale pour la réussite de la planification sectorielle dans le pays⁴⁷.

⁴⁶ Ce processus a été conçu en s'appuyant sur la consultation de multiples appels d'offres, qui ont mandaté divers bureaux d'études pour la réalisation de plans sectoriels ou la conduite d'études stratégiques.

⁴⁷ De nombreux économistes marocains et cabinets de conseil locaux ont émis des critiques sur cette approche, en raison du fait que la majorité des cabinets responsables de l'élaboration de ces plans étaient d'origine étrangère, à l'exemple de McKinsey.

CONCLUSION

L'analyse de la gouvernamentalité a révélé la diversité des cadres dans lesquels les sociétés organisent leurs économies, soulignant les variations significatives entre les économies de marché libres, les économies planifiées centralisées, et les formes mixtes d'économie. La gouvernamentalité économique, inspirée par les travaux de Michel Foucault, a été identifiée comme une rationalité et un ensemble de tactiques et stratégies par lesquelles l'État exerce son pouvoir et maintient l'ordre économique-institutionnel, mettant en lumière l'importance des mécanismes de pouvoir et de contrôle.

L'interaction entre l'économie et la gouvernamentalité, avec ses techniques et modes de gouvernement, montre une complexité dans la manière dont l'État influence l'économie, allant au-delà des politiques traditionnelles pour inclure des stratégies plus nuancées et diversifiées. Cette interaction révèle également les tensions inhérentes à l'ordre économique, particulièrement évidentes lors des crises économiques, nécessitant des adaptations et des évolutions stratégiques pour assurer la stabilité.

La gouvernamentalité économique, dans ce contexte, révèle comment le pouvoir, la régulation, et les idéologies sont entrelacés dans le tissu de l'économie, soulignant l'importance cruciale des processus de gouvernement dans la définition des conditions d'opération et d'évolution des économies.

Le cas du Maroc s'est révélé être particulièrement riche pour travailler ces questions. Nous l'avons abordé par son État plus que par son régime politique, par ses actions publiques, ses pratiques et modes de gouvernement plus que par ses organisations et son administration.

Ainsi, la seconde partie de cet article a effectué un examen détaillé de l'impact de la gouvernamentalité économique sur les structures institutionnelles et le progrès économique au Maroc. Elle a dévoilé la complexité des rapports entre les dispositifs économiques, les architectures institutionnelles, et les politiques gouvernementales, tout en soulignant un contraste marqué entre un discours prônant la liberté économique et une réalité caractérisée par une forte intervention de l'État.

La gouvernamentalité économique au Maroc, telle qu'explorée dans cet article, révèle une trajectoire fascinante de l'évolution des politiques économiques, de la planification nationale à la planification sectorielle, s'étendant de la période après-indépendance aux premières années

du XXI^e siècle. Chaque paragraphe de cette partie a mis en lumière une phase distincte de cette gouvernamentalité, démontrant comment le Maroc a navigué à travers divers paradigmes économiques et modèles de développement.

Cet article dépeint une évolution complexe et nuancée de la gouvernamentalité économique au Maroc, traversant différentes phases de développement et de stratégies économiques. De la planification nationale après-indépendance à l'économie libéralisée et ensuite dirigée, le Maroc a constamment cherché à adapter sa gouvernamentalité économique aux réalités internes et externes. Cette évolution reflète non seulement les changements dans les paradigmes économiques mondiaux mais aussi une quête constante d'équilibre entre croissance, stabilité, et développement social. Chaque période a contribué à façonner le paysage économique marocain actuel, marquant des étapes cruciales dans la quête du pays pour un développement économique et social inclusif et durable. Cet article illustre la dynamique de la gouvernamentalité économique marocaine, une histoire de transformation, d'adaptation et de résilience dans la poursuite d'une économie prospère et équitable.

REFERENCES

- Référence à une publication de revue :

Böhm, Franz, et al. "The Ordo Manifesto of 1936". Germany's Social Market Economy: Origins and Evolution, edited by Alan Peacock and Hans Willgerodt, Macmillan, 1989.

Bouslikhane, Mohamed. "La conversion de la dette extérieure marocaine en investissements étrangers : bilan et perspectives." Critique économique, no. 1, Printemps 2000.

Catusse, Myriam. "Chapitre II. Les privatisations à l'épreuve. La cession des entreprises publiques." Le temps des entrepreneurs? Politique et transformations du capitalisme au Maroc, by Catusse, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2008, pp. 83-125.

Commun, Patricia. "Walter Eucken et les fondements de l'ordre économique." Walter Eucken, entre économie et politique, by Commun, ENS Éditions, 2019, pp. 11-33.

Daoud, Zakya. "Privatisations à la marocaine : La loi sur le transfert au secteur privé de certaines entreprises publiques." Monde Arabe, vol. 1990, no. 2, Éditions La Documentation française, 1990, pp. 84-101.

El Aoufi, Nouredine. "Les Réformes Économiques En Perspective : De Abdellah Ibrahim à Abderrahmane Youssoufi." Critique économique, 2013.

El Aoufi, Nouredine. "La réforme économique : stratégies, institutions, acteurs." Monde arabe Maghreb-Machrek, no. 164, avril-juin 1999.

Evolution de la situation économique du Maroc de 1939 à 1946. Etudes et conjoncture - Union française / Economie française, vol. 1, no. 3, 1946, pp. 57-78.

Fevre, Raphaël. L'ordolibéralisme (1932-1950) : une économie politique du pouvoir. Thèse, Université Paris 1 et Université de Lausanne, 2017.

Haut-Commissariat au Plan. Prospective « Maroc 2030 », Le système financier marocain, 2006.

Hortonéda, Jeanine. "Sécurité, territoire, population et Naissance de la biopolitique de Michel Foucault Contrechamp." Empan, vol. 59, no. 3, 2005, pp. 61-70.

Lazarev, Grigori. Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 : Un témoignage engagé. Economie critique, 2012.

Made in Morocco Industrialisation et développement. Volume 1. Économie critique, sous la direction de Nouredine El Aoufi et Bernard Billaudot, 2019.

Müller-Armack, Alfred. "The Social Market Economy as an Economic and Social Order." *Review of Social Economy*, vol. 36, no. 3, 1978, pp. 325-331.

Prospective "Maroc 2030" projet d'appui à la planification stratégique HCP-PNUD : Forum II "La société Marocaine, permanences, changements et scénarios pour l'avenir".

Ptak, Ralf. *"Néolibéralisme en Allemagne : revisiter les fondements ordolibéraux de l'économie sociale de marché."* La route du Mont Pèlerin : la fabrique du collectif de pensée néolibérale. Presses universitaires de Harvard, 2009.

- **Référence à un livre:**

Al-Malki, Habib. *Trente ans d'économie marocaine : 1960-1990*. Collection : Études et chroniques de l'annuaire de l'Afrique du Nord, 1989.

Denoix, Sylvie, and Nicolas Michel. *Une économie de subsistances. Le Maroc précolonial*, IFAO, 1997.

Esping-Andersen, Gøsta. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton University Press, 1990.

Eucken, Walter. *Foundations of Economics*. Springer, 1950.

Foucault, Michel. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-79)*. Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004.

Foucault, Michel. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*. Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004.

Foucault, Michel. *Surveiller et punir*. Gallimard, 1993.

Galbraith, John Kenneth. *The New Industrial State*. Princeton University Press, 1967.

Hayek, Friedrich August. *La route de la servitude*. Presses Universitaires de France, 2013.

Keynes, John Maynard. *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Traduit par Jean de Largentaye, Éditions Payot, 1942.

Leveau, Rémi. *Le fellah marocain défenseur du trône*. Presses de la FNSP, 1985. Dernière édition.

Nozick, Robert. *Anarchy, State, and Utopia*. Basic Books, 1974.

Pascon, P., Bouderbala, N., and Chraïbi, D. *Numéros spéciaux du Bulletin économique et social du Maroc*. Rabat.

Savoye, Bertrand. *Émergence économique et développement durable et inclusif du Maroc. Concilier la recherche de gains de productivité et la création d'emplois*, sous la direction de Savoye Bertrand. Éditions AFD, 2019.

Vanberg, Viktor J. *The Constitution of Markets: Essays in Political Economy*. Routledge, 2001.